

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20693**

### Intitulé

BTS : Brevet de technicien supérieur « métiers de l'esthétique, cosmétique, parfumerie » option A : management option B : formation-marque option C : cosmétologie

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Recteurs d'académie - Chanceliers des universités

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

336 Coiffure, esthétique et autres spécialités de services aux personnes

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Conception et réalisation de soins esthétiques, de maquillage

Conseil et vente de produits et d'appareils de haute technologie

Elaboration et mise au point de protocoles opératoires fabrication de produits cosmétiques

Réalisation de contrôles

Evaluation cosmétique

Participation à la démarche qualité

Veille technologique et réglementaire

Elaboration du projet d'exploitation et/ou du business plan

Encadrement du personnel

Participation à la gestion financière

Développement de la relation de services

Conception et mise en œuvre d'actions dans le cadre de la stratégie commerciale

Production de documents professionnels, techniques

Animation d'équipe

Le titulaire du BTS Métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie est hautement qualifié dans les domaines de l'esthétique, de la cosmétique et de la parfumerie. Il possède une connaissance approfondie du produit cosmétique et de sa commercialisation et est en relation avec une clientèle aussi bien de particuliers que de professionnels.

Il possède un haut niveau scientifique ainsi que la maîtrise d'au moins une langue étrangère. Il assure les fonctions d'expertise, de conseils scientifiques et technologiques, de gestion, de management, d'animation et de formation dans un cadre local et international.

Ce technicien :

Conçoit et met en œuvre des prestations (soins et techniques) performantes et innovantes,

Adapte sa pratique et son expertise en tenant compte de l'évolution des savoirs, des techniques et des contextes,

Conçoit des conseils experts dans un objectif de vente

Recherche, collecte et exploite des ressources relatives à la profession en vue d'une communication stratégique,

Etablit une relation professionnelle auprès de différents interlocuteurs,

Gère l'environnement de travail,

Assure la qualité (produits, prestations, services),

*Dans le cadre de l'option A Management ce technicien :*

Gère l'entreprise,

Elabore des projets entrepreneuriaux,

Assure le développement de l'entreprise.

*Dans le cadre de l'option B Formation-marques ce technicien :*

Conçoit, impulse et conduit des actions d'information, d'animation et de négociation dans le respect de l'image et de la culture de l'entreprise,

Forme aux techniques de soins, aux techniques de vente et d'utilisation de produits

Négocie les ventes de produits, de matériels et de d'appareils.

*Dans le cadre de l'option C Cosmétologie ce technicien :*

Réalise une étude technique dans le cadre de la recherche et développement (R&D),

Met en œuvre des techniques de fabrication et de contrôle,

Objective l'efficacité d'un produit, d'une technique et réalise une analyse sensorielle.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Instituts d'esthétique, SPA, centre de bien-être, de beauté ;

Entreprises de distribution : parfumeries, parapharmacies, grands magasins... ;

**Entreprises de fabrication et de distribution de produits cosmétiques et de matériels professionnels ;**

**Laboratoires de recherche et développement de cosmétologie (évaluation cosmétique).**

**Responsable d'institut, de SPA, de centre de beauté, de parfumerie, d'entreprise de distribution ; conseiller de vente ; assistant chef de produit ; esthéticien (ne) ; conseiller expert ; formateur (France, International), animateur-formateur, marchandiseur ; technico-commercial ; technicien en recherche et développement.**

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

**D1208** : Soins esthétiques et corporels

**D1501** : Animation de vente

**D1406** : Management en force de vente

**M1302** : Direction de petite ou moyenne entreprise

**M1704** : Management relation clientèle

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composantes de la certification :**

**Le règlement d'examen comporte 6 épreuves structurées en 7 unités sanctionnant les conditions de la certification. 3 unités sont évaluées par contrôle en cours de formation au cours de deux années et permet de délivrer 120 crédits.**

**Domaine professionnel**

U 2 Environnement professionnel

*Commune aux trois options*

U 3 Environnement scientifique et technologique

*Commune aux trois options*

E4 Épreuve professionnelle

U 41 Techniques professionnelles

*Commune aux trois options*

U 42 Mise en œuvre opérationnelle

*Spécifique de chaque option*

U 5 Conseil et expertise scientifiques et technologiques

*Spécifique de chaque option*

U 6 Soutenance du projet

*Commune aux options management et cosmétologie ;*

*spécifique de l'option formation - marques*

**Domaine général**

U 1 Langue vivante étrangère A

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé **5 ans**.

**Validité des composantes acquises : non prévue**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Universitaires, enseignants, professionnels
En contrat d'apprentissage	X		Universitaires, enseignants, professionnels
Après un parcours de formation continue	X		Universitaires, enseignants, professionnels
En contrat de professionnalisation	X		Universitaires, enseignants, professionnels
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Universitaires, enseignants, professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

**Base légale**

**Référence du décret général :**

**Code de l'éducation articles D643-1 à D643-35**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

**Arrêté du 30 octobre 2012**

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

**1560 diplômés (session 2013)**

**Autres sources d'information :**

**Enquête génération du Céreq (**

**<http://www.cereq.fr/index.php/themes/Acces-aux-donnees-Themes/Enquetes-d-insertion-Generation> ).**

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

**Lieu(x) de certification :**

**Diplôme délivré sous l'autorité des Recteurs d'académie**

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Consulter les sites suivants :**

**1) Portail « Admission Post-Bac » (APB) :**

**<http://www.admission-postbac.fr/>**

**2) Site de l'ONISEP :**

**<http://www.onisep.fr/>**

**Historique de la certification :**

**Création en 1998 du BTS esthétique cosmétique**